



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

# Lettre d'information

10 octobre 2018

Depuis quelques semaines déjà, la Municipalité travaille à améliorer sa station d'approvisionnement en eau potable. Parallèlement au début de ces travaux, nous avons cru à un bris dans notre réseau de distribution d'eau potable. Après avoir fait tous les tests pour confirmer ou infirmer ce bris, nous nous sommes aperçus que notre réseau ne présentait aucun problème. La seule explication possible pour le moment, le colmatage du puits par le manganèse.

Le problème qui s'est posé au moment de faire les différents tests est que nous avons ouvert et fermé certaines valves de rues. Ces actions ont eu pour conséquence de brouiller l'eau. C'est pourquoi le jeudi 27 septembre dernier nous avons fait parvenir à la population un avis d'ébullition et, vendredi dernier, soit le 05 octobre, nous vous avons fait parvenir un avis de conformité pour la consommation de l'eau.

Comme il a été mentionné précédemment, le début de certains travaux pour améliorer notre station de pompage d'eau potable ont débuté presque au même moment où nous avons connu les problèmes de colmatage.

Ces travaux ont pour fonction d'améliorer la vitesse de pompage et surtout, de réduire les risques d'un manque d'approvisionnement. La situation se comprend assez simplement, nous n'avons qu'une seule pompe pour alimenter le village. Imaginons maintenant que cette seule pompe aurait fait défaut. Nous aurions pu passer un certain temps avant le retour à la normale.

En conclusion, nous aimerions nous excuser des incon vénients que ces situations ont pu avoir dans votre quotidien et de ceux à venir pour la suite des travaux qui perdureront encore pour au moins une semaine. **Nous recommandons à la population de faire bouillir l'eau avant sa consommation.**

Le moment venu, après les travaux, nous vous informerons à nouveau du retour à la normale. Ces informations vous seront transmises par courrier, sur le site Internet de la Municipalité et peut-être même via le site Internet « Vivre à Sainte-Angèle ».

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension.

La direction générale